



5

septembre 1916 - Près de Etinehem - Camp de prisonniers allemands ; prisonniers guettant les morceaux de pains que les soldats s'amuse à leur lancer.

#41.1

Si l'action de « *la grande illusion* », ce monument du cinéma, se situe au sein d'un camp de prisonniers Français durant la première guerre mondiale, son propos n'est assurément pas la reconstitution historique. D'abord parce qu'y sont mis en scène des officiers dont les conditions de captivité étaient bien supérieures à celles de hommes de troupe. Sur ce plan comme sur d'autres, ce film multiple les illusions y compris celle d'un retour à la paix des braves ... Il fut tourné en 1937 !

L'histoire officielle s'intéressa peu aux prisonniers puisqu'ils étaient, par définition, hors de combat. Beaucoup vécurent cette situation cette soustraction à l'histoire en train de se faire comme une humiliation, comme une honte ...et ne s'y résignant pas , nombreux sont ceux qui tentèrent et parfois réussirent à s'évader. Le plus illustre d'entre eux est sans doute le général de Gaule qui tenta, sans succès, à cinq reprises de s'évader.

Les prisonniers de guerre firent l'objet, notamment lorsque leur capture n'était pas directement liée à une blessure, de suspicion allant du manque de combativité jusqu'à la couardise ... Ils furent injustement écartés de toute distinction militaire et, ceux décédés en captivité, ne figuraient pas initialement sur les monuments aux morts.

Presque à part égale, près d'un million d'Allemands et de Français furent détenus respectivement en France et en Allemagne pendant la grande guerre. Selon leur lieu de détention , le moment et le secteur où ils furent capturés, leurs conditions pouvaient certes varier mais celles-ci demeuraient peu enviables surtout au début de la guerre alors qu'aucune infrastructure d'accueil n'avait été prévue. Les premiers centres de détention n'étaient que de simples camps de toile quand les prisonniers n'étaient pas parqués derrière des barbelés dans des enclos à ciel ouvert !

La construction de baraquements, la mise en place d'un système de recensement, la passation d'accords avec les autorités adverses pour des échanges de courriers, de colis ... tout cela pris du temps !

Les deux camps détenant des prisonniers du camp adverse, se devaient de traiter suffisamment humainement leur prisonniers pour ne pas provoquer des représailles sur leurs propres compatriotes prisonniers de l'autre côté.

Des missions diplomatiques et des représentants de pays neutres furent autorisées ponctuellement à visiter les camps pour rendre compte des conditions de détention mais, quoiqu'il en soit, les prisonniers étaient, évidemment, les derniers servis dans le partage de ressources souvent rares parfois manquantes.

Cette photo, prise à proximité du front, montre un groupe de prisonniers allemands sans doute récemment capturés et probablement en attente d'un transfert vers un véritable camp. Ils se disputent quelques quignons de pain que leur lancent, dans un geste peut-être un peu dégradant, ceux qui, ce jour là, sont de l'autre côté des barbelés.



28

juillet 1918 - Vitry-le-François - Camp de prisonniers allemands fait par la 4<sup>ème</sup> armée. Un coin du camp. Groupe de brancardiers.  
#41.2

Un autre film, d'un autre genre, fit d'un prisonnier de guerre son personnage principal. « *La vache et le prisonnier* » nous fait suivre l'évasion romanesque de l'un d'entre-eux, seau à lait à la main, accompagné d'une vache, Marguerite, qui lui fait office de « laisser-passer ».

Nous sommes en 1943, ce prisonnier Français travaille donc dans une ferme allemande et porte, au dos de sa pèlerine, l'inscription K.G : Krieg Gefangene. Henri Verneuil aurait pu situer l'action de son film en 1916, à partir d'une ferme française avec un prisonnier allemand dont la capote aurait été marqué des lettres P.G : Prisonnier de Guerre.

D'un côté comme de l'autre, les prisonniers de guerre sont exploités comme main d'œuvre; les conventions internationales n'interdisaient pas cette pratique qui ne faisait l'objet que de quelques mesures d'encadrement. Ils percevaient une petite rémunération, très inférieure à celle d'un travailleur local, dont une partie était retirée comme redevance à l'état; il leur restait alors un peu d'argent de poche qui leur permettait d'améliorer l'ordinaire du camp.



Ils effectuaient évidemment tous les travaux pour lesquels les bras manquaient : faucheurs, moissonneurs, mineurs, carriers, de l'assèchement de marais au creusement de tunnel tant pour des institutions publiques que des entrepreneurs privés.

*Photos - Albums Valois - Bibliothèque de Documentation internationale contemporaine (BDIC)*

S'inscrire  Leave this field blank

**URL de la source (modifié le 05/11/2018 - 08:00):** <https://www.monsenbaroeul.fr/faire-memoire/faire-memoire-41>